



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Agence nationale
des titres sécurisés**

Plan annuel d'accessibilité numérique 2025

France Titres - Agence nationale des titres sécurisés

Table des matières

| | |
|--|----|
| Plan annuel d'accessibilité numérique 2025..... | 0 |
| Table des matières | 0 |
| Introduction..... | 1 |
| Schéma pluriannuel..... | 1 |
| Plan annuel..... | 1 |
| Mises à jour | 1 |
| Contact | 1 |
| Bilan du plan annuel 2024..... | 2 |
| Formation, sensibilisation et organisation du chantier de mise en accessibilité..... | 2 |
| Portail informationnel et transactionnel de France Titres..... | 3 |
| Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise) 4 | |
| Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport)..... | 4 |
| Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité..... | 5 |
| Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international..... | 5 |
| Plan annuel 2025..... | 6 |
| 1. Portail informationnel et transactionnel (gestion des comptes et suivi du traitement des démarches) de France Titres..... | 6 |
| 2. Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise)..... | 7 |
| 3. Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport)..... | 9 |
| 4. Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité | 9 |
| 5. Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international. | 10 |
| 6. Formation et sensibilisation..... | 11 |
| 7. Opérations diverses | 11 |

Introduction

Le décret n°2009-546 du 14 mai 2009 pris en application de l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et créant un référentiel d'accessibilité des services de communication publique en ligne oblige le ministère de l'intérieur à rendre accessible et à publier une déclaration d'accessibilité et à afficher la conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) pour ses sites internet, intranet et extranet, ainsi que pour ses applications mobiles, progiciels utilisés au travers d'un navigateur web ou une application mobile et son mobilier urbain numérique.

Schéma pluriannuel

Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité de France Titres - Agence nationale des titres sécurisés est disponible sur le site internet de France Titres - Agence nationale des titres sécurisés¹.

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2025 associé au schéma pluriannuel 2024 - 2026.

Il comporte un bilan des actions entreprises en 2024, un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2025, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mises à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence. Certains des points listés dans ce document relèvent de la responsabilité de maîtrises d'ouvrage externes à l'Agence nationale des titres sécurisés :

- l'agence est responsable du portail France Titres constitué des sites d'informations ainsi que des espaces connectés des usagers ;
- la Délégation à la Sécurité routière (DSR) est maître d'ouvrage concernant les formulaires de demande de certificats d'immatriculation et de permis de conduire ;
- la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques (DLPAJ) est maître d'ouvrage concernant les démarches d'obtention de titres d'identité (carte d'identité et/ou passeport).

Les différentes équipes projets de l'agence, en lien avec ces différentes entités du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, ont été sollicitées afin de compléter ce plan annuel d'accessibilité 2025. Celui-ci est mis à jour régulièrement en tenant compte de leurs informations remontées et d'arbitrages stratégiques réalisés à l'occasion de comités accessibilité numérique bimestriels.

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du binôme de référents accessibilité² de l'Agence nationale des titres sécurisés (France Titres), positionnés au sein de la Direction des services aux usagers.

¹ <https://www.ants.gouv.fr/>

² Par mail à ants-accessibilite@interieur.gouv.fr

Bilan du plan annuel 2024

Formation, sensibilisation et organisation du chantier de mise en accessibilité

Un comité accessibilité numérique bimestriel a été mis en place à compter de janvier 2024. Il permet de suivre la bonne application de ce plan, de le réactualiser au fur et à mesure de sa mise en place, de partager collégialement les actions entreprises et de procéder aux arbitrages lorsque ceux-ci sont nécessaires.

Formation et sensibilisation :

- L'agence a poursuivi en 2024 la sensibilisation et la formation de plusieurs de ses agents afin d'infuser une culture de l'accessibilité dans ses équipes. Le taux d'agents formés est désormais un indicateur suivi et chaque nouvel arrivant est incité à suivre à minima une sensibilisation générale à l'accessibilité ainsi qu'une formation plus spécifique à son métier ;
- Une session de formation dédiés aux membres du comité de direction est planifiée en janvier 2025 afin de nous approcher de l'objectif de 100% des agents formés ;
- En parallèle, l'agence incite fortement ses prestataires à être formés aux bonnes pratiques en termes d'accessibilité numérique dans la gestion de projet et dans les développements informatiques. Les prestataires chargés du développement ainsi que de la recette fonctionnelle ont

Accompagnements noués avec chaque équipe projet:

- Les référents accessibilité numérique ont mis en place un point d'échange récurrent avec chaque équipe projet de l'agence afin d'assurer un accompagnement sur le temps long, mettre en œuvre les actions nécessaires et avoir une meilleure réactivité face aux aléas des projets ;
- Les équipes projets ont la possibilité de faire appel à une équipe interne chargée du design, renforcée en 2024. Dans ce cas, les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA constituent une exigence de base à toute intervention de cette équipe ;
- L'enveloppe dédiée aux audits accessibilité a été centralisée et attribuée aux référents accessibilité au titre du budget 2024. Celle-ci permet de réduire l'inertie dans les commandes et ainsi donner lieu à des audits plus réguliers pour témoigner d'une progression du score RGAA année après année.

Une clef importante de ces accompagnements réside dans le recours plus régulier à l'expertise de l'équipe « Accessibilité numérique et RGAA » de la Brigade d'intervention numérique (BIN) de la Direction interministérielle du Numérique (DINUM). Cette collaboration nous permet parfois de faire intervenir les auditeurs RGAA tout au long du processus de conception des interfaces, favorisant ainsi la prise en compte au plus tôt des anomalies liées au RGAA. Leur apport est également précieux pour accélérer la prise de décisions sur la manière dont il convient de mettre en place ces correctifs et le partage de connaissances entre les différentes équipes projets.

Chantiers transverses identifiés pour la mise en accessibilité des interfaces :

Quatre chantiers transverses ont été identifiés en 2023 et ont commencé à être traités en 2024. Il s'agit de sujets permettant d'adresser des non-conformités au RGAA :

1. Pour des PDF accessibles ;
2. Pour des courriels accessibles ;
3. Pour des messages d'erreurs accessibles et uniformes ;

4. Pour une gestion des fins de session (et des processus déconnexions automatiques après une période d'inactivité constatée) accessible et uniforme.

Portail informationnel et transactionnel de France Titres

Le portail France Titres forme un préluce à chaque parcours de démarche en ligne. Ainsi, aucune démarche en ligne ne peut être en conformité totale avec le RGAA sans que le portail France Titres ne le soit également. C'est pour cette raison que la product owner en charge de ce périmètre endosse stratégiquement le rôle de co-référente accessibilité numérique à l'agence.

Portail informationnel

Un nouvel audit a été réalisé en juin 2024 pour chacun des 6 sous-domaines du portail informationnel. Plusieurs correctifs ont été depuis mis en œuvre d'une part par les développeurs web, d'autre part par les équipes chargées de la rédaction de contenu. Ces efforts ont été récompensés lors d'un contre-audit ayant eu lieu en octobre 2024 et se poursuivent pour aboutir à une totale conformité courant 2025.

Portail transactionnel (comptes personnels et espaces connectés)

Plusieurs correctifs ont été mis en œuvre tout au long de l'année afin d'adresser les non-conformités ciblées par les audits des démarches en ligne :

- Mise à jour des tableaux de bord des comptes permettant aux usagers de consulter l'évolution de leurs demandes en cours ;
- Mise en accessibilité des formulaires de création de compte, de connexion et de modification des informations personnelles du compte ;
- Mise à jour des parcours de connexion afin de permettre aux usagers de se connecter avec davantage d'options (NC Connect) ;
- Correctifs sur les pages de suivi hors-compte de l'état d'avancée des démarches en ligne.

Les correctifs sont coordonnés avec la mise en place d'évolutions fonctionnelles et la mise en place du système de design de l'État³ (DSFR), ce qui implique que cette mise en accessibilité soit progressive et séquencée.

En décembre 2024, un nouvel audit unique a été réalisé sur ce périmètre applicatif. Il a pour objectif de centraliser la liste des non-conformités restantes afin de nous assurer que celles-ci soient intégralement résolues en 2025. Puisque certaines pages du portail transactionnel sont reprises dans les échantillons des audits des démarches en ligne, les scores de plusieurs démarches seront recalculés au premier trimestre 2025 en lien avec les auditeurs de la Brigade d'intervention Numérique (BIN). L'objectif est de pouvoir répercuter la progression du score RGAA sur les démarches en vue de la publication d'avril de l'observatoire de la qualité des démarches en ligne de l'État.

Mise en place d'un captcha invisible

Le captcha utilisé jusqu'à présent est progressivement remplacé par un captcha invisible. C'est le cas notamment sur les pages de contact, ce sera également le cas en janvier 2025 sur les pages de connexion et de création de compte.

Refonte de l'extranet France Titres

³ <https://www.systeme-de-design.gouv.fr/>

L'extranet de l'agence est destiné aux agents du Ministère de l'intérieur et des Outre-mer (ants.mi) et est uniquement accessible depuis le Réseau Interministériel de l'État (RIE). Il a fait l'objet d'une refonte graphique (DSFR) et d'une mise en accessibilité numérique (90,91% de conformité avec le RGAA). L'obtention d'une conformité totale dépend de la mise en conformité des PDF et de certains contenus rédigés.

Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise)

Des spécialistes RGAA sont venus renforcer les équipes (TMA, recette) afin de faire de ce sujet un indispensable de nos réflexions. Pour chaque évolution, chaque correction d'anomalie, une revue du RGAA est entreprise afin de vérifier que la version soit toujours en phase avec les attendus et ait un impact positif sur le score RGAA. Une injonction à la formation de tous a été mise en place. Comme prévu, de nouveaux membres de l'équipe projet ont pu être formés à l'accessibilité numérique en 2024 et ces formations se poursuivront en 2024 pour les nouveaux arrivants du second semestre 2024.

Parallèlement, la correction des problématiques d'accessibilité s'est poursuivie sur l'application mobile « Simplimmat.gouv ». Un contre-audit est en cours fin décembre 2024. Les efforts se concentrent désormais vers les correctifs RGAA jugés plus complexes à mettre en œuvre (exemples : la création d'une alternative accessible pour une étape nécessitant le scan d'un QR code, l'accessibilité des PDF générés, etc).

Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport)

La refonte de la pré-demande en ligne de carte nationale d'identité et/ou de passeport a abouti fin 2024 :

- Les formulaires de cette démarche (predemande-passeport.ants.gouv.fr) sont désormais 100% conforme (Le score RGAA précédent était de 68%) ;
- Toutefois, les audits sont dorénavant réalisés par parcours intégral de démarche afin de mieux témoigner du réel état d'accessibilité du service, au-delà des périmètres applicatifs. De ce fait, le score de la démarche n'est pas de 100%. Il a toutefois progressé de 43,48% à 73,24% sur une année.

Parallèlement, le moteur de recherche de créneaux de rendez-vous en mairie (rendezvouspasseport.ants.gouv.fr) a conservé une totale conformité avec le RGAA, tout en bénéficiant de plusieurs ajouts fonctionnels : modification de la page d'accueil, meilleure présentation des résultats de recherche, ajout d'une liste des mairies permettant la certification d'une identité sur France Identité, comparateur des éditeurs, etc.

La démarche « Déclarer la réception ou la non réception de votre passeport en tant que Français résidant à l'étranger » est maintenue en lien avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. L'audit a été renouvelé en juillet 2024.

Une borne numérique devait également entrer en phase de test cette année. Ce n'a pas été le cas. Les travaux liés à l'accessibilité ont par conséquent été repoussés à une date ultérieure.

Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité

Le programme « France Identité Numérique » a rejoint le périmètre de l'agence courant 2023. Des audits d'accessibilité ont été menés en début d'année 2024 pour dresser un nouvel état des lieux du niveau d'accessibilité de ce service.

Depuis, des échanges ont eu lieu avec plusieurs associations de représentants des personnes en situation de handicap pour améliorer les deux versions de l'application mobile sur iOS et Android. L'application avait en effet été mise en lumière à l'occasion des élections européennes et législatives anticipées puisqu'elle permettait de réaliser une procuration en ligne sans avoir à se déplacer en gendarmerie ou commissariat. Or, cette fonctionnalité est particulièrement intéressante pour les personnes malvoyantes, non-voyantes ou concernées par un handicap moteur.

Des correctifs ont été réalisés tout au long de l'année sur les applications mobile et sur le site informationnel France Identité. Les résultats des premiers contre-audits sont attendus en janvier 2025.

Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international.

Les 9 démarches en lignes concernant le permis de conduire ont été ré-auditées en avril 2024 pour mieux refléter leur niveau d'accessibilité. Ainsi ce ne sont plus les périmètres applicatifs qui sont pris en compte comme périmètre de l'audit d'accessibilité mais l'intégralité du parcours des usagers depuis la page de connexion à leur compte France Titres jusqu'à la réalisation effective de la démarche.

La refonte des démarches en ligne s'est poursuivie en 2024. L'objectif est d'atteindre à l'issue un score de 100%, soit une conformité totale avec le RGAA pour les formulaires des démarches liées au permis de conduire. Pour cela, le chantier de mise en accessibilité a été synchronisé avec la mise en place du système de design de l'État (DSFR). Une démarche d'accessibilité par design est également expérimentée sur ce projet. Une auditrice RGAA de la Brigade d'Intervention Numérique (BIN) est impliquée dès la phase de design et de conception. Elle intervient également tout au long des sprints pour accompagner designers, développeurs et formuler des retours hebdomadaires sur l'état d'accessibilité des démarches développées.

Une première salve d'audits a eu lieu en octobre 2024, à l'ouverture de la phase de test finale. Celle-ci a permis d'identifier les correctifs restants à appliquer. Elle a également permis de constater un saut qualitatif, pointant systématiquement des non-conformités isolées et relativement simples à corriger.

Les bénéficiaires de cette refonte seront présents dès la mise en ligne de cette nouvelle version courant janvier 2025. La résolution des dernières non-conformités est planifiée en janvier pour une mise en ligne avant la fin du premier trimestre 2025.

Plan annuel 2025

1. Portail informationnel et transactionnel (gestion des comptes et suivi du traitement des démarches) de France Titres

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|---|---|----------|----------------|
| 1.1. Nouvelle campagne d'audits RGAA | Le portail informationnel (ants.gouv.fr) et ses 6 déclinaisons en sous-domaines (exemples : passeport.ants.gouv.fr, permisdeconduire.ants.gouv.fr, immatriculation.ants.gouv.fr, etc) feront l'objet d'une nouvelle campagne d'audits d'accessibilité suite à l'aboutissement de sa refonte à l'été 2025. Le portail transactionnel (interfaces de connexion / création de compte, comptes des usagers) sera également contre-audité en cours d'année pour réactualiser le score des démarches à échéance régulière. | En cours | Octobre 2025 |
| 1.2. Refonte des interfaces du portail informationnel | Une refonte de l'interface va s'échelonner jusqu'en juillet 2025 pour intégrer pleinement le Système de Design de l'État (DSFR). Cette transition progressive permettra d'apporter simultanément les correctifs nécessaires pour atteindre une totale conformité avec le RGAA courant 2025. | En cours | Juillet 2025 |
| 1.3. Refonte des interfaces du portail transactionnel | Des développements se poursuivent en continu sur le portail transactionnel (moncompte.ants.gouv.fr) afin de prendre en compte les retours d'un audit RGAA réactualisé en décembre 2025. Puisque ce site héberge les écrans de connexion aux comptes France Titres et les interfaces de suivi du traitement des demandes en cours, leur mise en accessibilité totale est un prérequis à l'obtention d'un score RGAA de 100% pour chacune des démarches en ligne. Le Système de design de l'État (DSFR) est également appliqué au fur et à mesure des ajouts de fonctionnalités et/ou de la mise en place de correctifs RGAA. | En cours | Décembre 2025 |

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|---|--|----------|----------------|
| 1.4. Parcours de connexion | <p>Le lancement des démarches sera simplifié pour diminuer le nombre de clics et d'étapes nécessaires pour accéder aux formulaires. Si une connexion sera toujours exigée en préambule pour des raisons de sécurité, le contenu des interfaces de connexion/création de compte sera simplifié et optimisé pour les appareils mobiles.</p> <p>Il sera également prochainement possible de se connecter via les fournisseurs d'identité reconnus par les différents services publics de l'Union Européenne. Cette diversité d'options disponibles augmentera les alternatives et par conséquent la possibilité d'avoir recours à un système de connexion désirable, qui peuvent varier selon les situations de handicap.</p> | En cours | Août |
| 1.5. Revue des courriels envoyés par le portail France Titres | Poursuite du travail sur l'amélioration de l'accessibilité des courriels envoyés par le portail France Titres. Dans un premier temps, le nouveau gabarit de courriel prendra en compte les bonnes pratiques en termes d'accessibilité numérique. Dans un second temps, les courriels feront l'objet d'une simplification rédactionnelle. | En cours | Décembre 2025 |
| 1.6. Revue des PDF consultables sur le portail France Titres | Poursuite de la mise en accessibilité des PDF consultables sur le portail France Titres. Certains PDF seront remplacés par du contenu HTML, d'autres seront modifiés afin d'être lisibles par les outils d'assistance. | En cours | Décembre 2025 |

2. Démarches concernant l'immatriculation et l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise)

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|--------------------------------------|--|----------|----------------|
| 2.1. Nouvelle campagne d'audits RAAM | L'application mobile « Simplimmat.gouv » fait actuellement l'objet d'un nouvel audit RAAM afin d'unifier la manière dont sont auditées les applications mobiles de l'agence. Cet audit nous permettra de publier deux déclarations d'accessibilité distinctes pour Android et iOS. | En cours | Janvier 2025 |

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|--|--|----------|--|
| 2.2. Nouvelle campagne d'audits RGAA | Une nouvelle campagne d'audits RGAA aura lieu tout au long du premier semestre 2025 pour attester de la progression du score RGAA depuis les derniers audits restitués au premier semestre 2024 et ainsi refléter leur niveau d'accessibilité actuel. Une priorité sera donnée sur 3 des 11 démarches d'immatriculation ciblées par une demande interministérielle. Il s'agit de démarches impliquées dans la mise en place du portail numérique unique européen ⁴ ou faisant l'objet d'une attente forte (déclaration de cession, changement d'adresse et demande de duplicata du certificat d'immatriculation). | En cours | Juin 2025 |
| 2.3. Correctifs RGAA sur les téléprocédures du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) | Des développements vont être entrepris en continu tout au long de l'année afin de corriger progressivement les non-conformités ciblées par les audits RGAA sur les démarches du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV). Ces correctifs seront menés selon nos capacités d'action et avec des capacités financières limitées, l'essentiel des moyens étant tournés vers la refonte technique et ergonomique du SIV menée simultanément (cf. point 2.5). | En cours | En continu |
| 2.4. Refonte fonctionnelle et ergonomique du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) | En parallèle des actions citées ci-dessus, l'agence et la Délégation à la Sécurité Routière (DSR) sont engagées dans un chantier pluriannuel (2022-2027), de refonte fonctionnelle et ergonomique du système d'immatriculation des Véhicules (SIV). Ce chantier prend en compte les questions d'accessibilité de manière globale pour assurer une conformité totale avec le RGAA dès la mise en ligne des nouvelles versions de chaque démarche. | En cours | 2027 |
| 2.5. Mise en accessibilité de l'application mobile Simplimmat.gouv . | Suite à l'audit d'accessibilité réalisé en juin 2023, de nombreux correctifs ont d'ores et déjà été apportés. Certaines actions sont désormais menées pour corriger des non-conformités jugées plus complexe (exemple : la présence d'une étape nécessitant le scan d'un QR code dans le parcours de vente/acquisition d'un véhicule pour lequel il n'existe pas encore d'alternative accessible). | En cours | À définir selon les résultats de l'audit de janvier 2025 |

⁴ <https://design.numerique.gouv.fr/pnu/>

3. Démarches concernant l'obtention d'un titre d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport)

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|--|--|----------|----------------|
| 3.1. Moteur de prise de rendez-vous en ligne | Un moteur de prise de rendez-vous en ligne a été lancé le 23/11/22. Celui-ci est totalement conforme avec le RGAA. Les efforts se concentrent désormais sur l'ajout de nouvelles fonctionnalités, tout en maintenant le score RGAA dans la durée. | En cours | En continu |
| 3.2. Formulaires de demandes de titres d'identité. | Ces formulaires sont désormais totalement conformes avec le RGAA. Les efforts se concentrent désormais sur l'ajout de nouvelles fonctionnalités, tout en maintenant le score RGAA dans la durée. | En cours | En continu |
| 3.3. Nouvelle campagne d'audits RGAA | Les formulaires de demande de titres d'identité sont désormais totalement conformes avec le RGAA. Toutefois, les interfaces de connexion / création de compte, de suivi de la démarche et de contact doivent encore faire l'objet de correctifs en 2025. Un contre-audit sera par conséquent planifié afin d'être en mesure de déclarer une totale conformité sur l'intégralité du parcours des usagers depuis la page de connexion à leur compte France Titres jusqu'à la réalisation effective de la démarche. | À faire | Octobre 2025 |
| 3.4. Refonte ergonomique de la démarche ITP | Il s'agit d'une démarche concernant la validation de réception du passeport pour les Français de l'étranger (telereception-passeport.ants.gouv.fr). Cette démarche est maintenue en lien avec le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ce qui implique une planification différenciée et un horizon de refonte plus lointain. | À faire | 2026 |

4. Démarches concernant l'identité numérique et l'application France Identité

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|--------------------------------------|--|----------|----------------|
| 4.1. Nouvelle campagne d'audits RAAM | Les applications mobiles iOS, Android ainsi que les différentes composantes du site internet de France Identité sont en cours d'audit en décembre 2024. Les résultats sont attendus en janvier 2025. Les déclarations d'accessibilité seront réécrites à l'issue p | En cours | Janvier 2025 |
| 4.2. Nouvelle campagne d'audits RGAA | Les sites informationnel et transactionnel de France Identité seront également contre-audités dans un second temps pour réactualiser leur score RGAA suite aux correctifs effectués en 2024. | À faire | Juin 2025 |

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|--------------------------------|---|----------|----------------|
| 4.3. Développements correctifs | Suite aux audits de début 2025, les développements correctifs s'échelonneront tout au long de l'année. Dans le même temps, certains correctifs difficiles à mettre en œuvre pour des raisons de sécurité et de sûreté informatique font l'objet d'échange avec certaines associations de représentant d'utilisateurs (exemple : l'absence de synthèse vocale pour le clavier de saisie du code de déverrouillage de l'application). Ces sujets nécessiteront très probablement la mise en place d'une alternative physique. | En cours | Décembre 2025 |

5. Démarches concernant l'obtention d'un permis de conduire français et/ou international.

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|---|---|----------|----------------|
| 5.1. Refonte ergonomique/design/a11é des formulaires de demandes de permis de conduire. | Cette refonte, verra le jour en 2 phases : <ul style="list-style-type: none"> • Courant janvier, les interfaces de l'ensemble des démarches en ligne intégreront le Système de Design de l'État (DSFR) et seront harmonisées avec le restant des interfaces du portail France Titres. • Au premier trimestre, l'ensemble des non-conformités RGAA restantes sur les formulaires des démarches de permis de conduire seront corrigées. | En cours | Mars 2025 |
| 5.2. Refonte du module de planification de stages de récupérations de points | Ce module, indépendant du restant des démarches de permis de conduire, est construit autour d'un agenda et est dédié exclusivement aux employés des Centres de Sensibilisation à la Sécurité Routière (CSSR). Celui-ci a fait l'objet d'un premier travail de conception et d'étude. Toutefois, l'audience de ce service étant plus faible, sa refonte a été décalée dans le temps suite à un arbitrage budgétaire. | À faire | 2027 |
| 5.3. Nouvelle campagne d'audits RGAA | Les démarches seront à nouveau ré-auditées en janvier afin que les déclarations d'accessibilité soient publiées simultanément à la mise en ligne de cette nouvelle version des démarches. A cet effet, l'auditrice est d'ores et déjà impliquée dans les tests réalisés à chaque fin de sprint afin de nous assurer de la bonne prise en compte du RGAA au fil des développements. | À faire | Janvier 2025 |

6. Formation et sensibilisation

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|---|---|----------|----------------|
| 6.1. Constitution d'un réseau interne en charge des questions d'accessibilité | Maillage d'un réseau de collaborateurs sensibilisés à l'accessibilité numérique à travers les différentes équipes projets en charge de chaque univers de démarches. Ce maillage a pour objectif de faire parvenir plus efficacement l'information en cas d'incidents et de retours usagers. | En cours | En continu |
| 6.2. Formation | L'Agence nationale des titres sécurisés s'inscrit dans les objectifs formulés par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour proposer des parcours de formations adaptés aux différents métiers concernés par l'accessibilité numérique (création de contenu de communication, développement informatique, graphisme, ergonomie...) permettant aisément d'évaluer les compétences et connaissances des agents du ministère, de faciliter la formation de nouveaux agents et de garantir la bonne conduite des chantiers de mise en accessibilité numérique. À terme, 100% des agents publics doivent être sensibilisés et formés à l'accessibilité numérique d'ici 2027. | En cours | En continu |
| 6.3. Sensibilisation | Étudier et mettre en pratique la participation de l'agence au DuoDay ⁵ 2025 piloté par le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées. | À faire | Novembre 2025 |

7. Opérations diverses

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|--|---|----------|----------------|
| 7.1. Rédaction du plan annuel | Étudier, rédiger et publier le plan d'actions annuel pour 2025. | Réalisé | NA |
| 7.2. Schéma pluriannuel | Mettre à jour la liste des périmètres applicatifs présentés dans ce schéma. La liste actuellement présentée est issue d'un inventaire réalisé en 2020 qu'il convient de vérifier et de réactualiser. Cette mise à jour permettra de faire figurer la stratégie de priorisation pour la mise en accessibilité : <ul style="list-style-type: none"> • Priorité 1 : les interfaces tournées vers le grand public ; • Priorité 2 : les interfaces tournées vers les partenaires ; • Priorité 3 : les interfaces tournées vers les agents internes. | En cours | Février 2025 |
| 7.3. Publication du plan annuel et du schéma pluriannuel | Ces deux documents, actuellement présentés sous format PDF, seront transformés en deux pages HTML. Ceci a pour but : | À faire | Avril 2025 |

⁵ <https://duoday.fr/>

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|---|--|----------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • D'améliorer le confort de consultation par les personnes en situation de handicap, notamment les personnes malvoyantes et non-voyantes ; • d'améliorer l'indexation de leur contenu par les moteurs de recherche ; • de lier plus directement ces deux documents aux diverses déclarations d'accessibilité, notamment des services internes de l'agence et accessibles uniquement depuis le Réseau Interministériel de l'État (RIE). | | |
| 7.4. Traitement des retours usagers | Mise en place d'une procédure spécifique d'assistance destinée aux usagers en situation de handicap nous sollicitant pour les orienter vers des alternatives accessibles / leur permettre d'obtenir le contenu sous une autre forme. Les process doivent être clarifiés avec nos partenaires, les différentes maîtrises d'ouvrage des parcours de démarches étant externes à l'agence. | En cours | En continu |
| 7.5. Charte graphique / Système de Design / Accessibilité | Réaliser la transition de l'intégralité des sites de l'agence vers le Système de Design de l'État ⁶ (DSFR) volet numérique de la marque de l'État. Cette transition graphique uniformise les interfaces numériques et facilite leur mise en conformité avec le RGAA. L'année 2024 sera marquée par divers projets de refonte des démarches en ligne et la poursuite de la prise en compte du DSFR sur le portail France Titres. | En cours | Au plus tard en juillet 2025 pour les sites informationnels et juillet 2026 pour les démarches en ligne |
| 7.6. Recette de l'état d'accessibilité des interfaces | Définir une stratégie de recette de l'accessibilité numérique et des tests de non-régression (TNR) liés au RGAA qui soient applicables à chaque SI afin de les intégrer dans les phases de recette. L'objectif étant de consolider systématiquement le score RGAA au fur et à mesure des ajouts fonctionnels puis de maintenir dans la durée le score RGAA à 100% une fois celui-ci atteint. | À faire | Septembre 2025 |
| 7.7. Mise en accessibilité des fichiers PDF | La mise en accessibilité des PDF est un chantier qui avance progressivement et qui se poursuivra en 2025. Nous étudions selon les cas : <ul style="list-style-type: none"> • Leur transformation en une page HTML lorsque cela est pertinent ; • La mise en accessibilité du PDF le cas échéant ; | En cours | Décembre 2025 |

⁶ <https://www.systeme-de-design.gouv.fr/>

Plan annuel d'accessibilité numérique 2025 de France Titres - Agence nationale des titres sécurisés.

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|---|--|----------|----------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> La mise à disposition d'une alternative accessible (transcription, autre format de données), lorsque le PDF ne peut pas être rendu accessible à court terme. | | |
| 7.8. Mise en accessibilité des supports vidéo | Le lecteur vidéo Youtube a été remplacé par Vimeo, lecteur jugé plus accessible. Nous travaillons désormais à la mise en place systématique de textes de transcription vidéo à travers les sites internet de l'agence. | En cours | Mars 2025 |
| 7.9. Gestion des fins de session (TimeOut / RGAA 13.1) | Ce sujet technique d'ampleur nécessite l'uniformisation de plusieurs règles de gestion, la prise en compte de contraintes liées à la sécurité informatique et la bonne coordination de plusieurs SI intégrés dans le portail France Titres. C'est pourquoi le sujet est traité de manière transverse à l'agence. Suite à des développements engagés en 2024, les usagers ont désormais la main sur la gestion des temps de session sur les formulaires de démarches concernant les titres d'identité et le permis de conduire. Ce travail se poursuivra en 2025 sur les formulaires concernant l'immatriculation de véhicules. | En cours | Décembre 2025 |
| 7.10. Création d'un référentiel commun de composants fonctionnels accessible. | Un recensement des composants fonctionnels récurrents est en cours (exemple : bloc de saisie d'adresse, saisie d'une adresse électronique, saisie d'un indicatif téléphonique, saisie d'une date de naissance, saisie d'un numéro de SIRET, etc). L'équipe en charge du design à l'agence se charge de proposer des mises en forme et des messages d'erreur communs pouvant être repris par les équipes projets dans le cadre de la refonte progressive des interfaces utilisateurs. L'objectif est d'homogénéiser le langage employé et les interactions avec l'écran. Ainsi, nous améliorons conjointement l'accessibilité et l'expérience de navigation à travers le portail France Titres. | En cours | En continu |
| 7.11. Refonte de l'intranet de l'agence | L'intranet de l'agence va être mis à jour début 2025 en incorporant le Système de Design de l'État (DSFR). Un audit RGAA sera réalisé à cette occasion. | À faire | Début 2025 |
| 7.12. Suivi opérationnel et mise en place de process pour la rédaction de contenu | Mise en place de process pour la publication de contenu sur les sites internet, extranet et intranet de l'agence. Ceci a pour but de veiller à ce que les contenus ajoutés intègrent systématiquement les bonnes pratiques en matière d'accessibilité. | En cours | En continu |
| 7.13. Constitution d'une communauté d'utilisateur | Constitution d'une communauté d'utilisateurs (personnes en situation de handicap ou association représentantes d'usagers en situation de handicap), | En cours | En continu |

Plan annuel d'accessibilité numérique 2025 de France Titres - Agence nationale des titres sécurisés.

| Action | Détails | Suivi | Échéance cible |
|--------|--|-------|----------------|
| | afin de solliciter leur retour vis-à-vis de l'accessibilité, au-delà de la mise en conformité au RGAA. | | |